

# L'ENTRETIEN DES FACADES, FENETRES ET DECKS EN BOIS

Les membres du GPRB (Groupement pour la Promotion des Revêtements Bois) dont font partie les principaux fabricants suisse romands de lames, de fenêtres et de decks en bois, maîtrisent depuis de nombreuses années l'application des divers systèmes de traitement du bois.

Le dernier point résidait à améliorer le mode des rénovations futures.

En effet, aucun lien n'unissait les fabricants à l'entreprise de peinture qui était en charge de l'entretien.

Ce manque de communication engendrait, dès lors, des erreurs quant au choix des produits ou au mode de traitement lors des rénovations.

Conscient de ce point faible, le GPRB a développé un concept de contrat d'entretien et de surveillance pour tous les éléments en bois à l'extérieur.

Ce nouveau concept, baptisé «Certibois ®» permet de garantir à long terme, une qualité et un suivi irréprochables de la rénovation, ainsi qu'un coût nettement plus favorable.

DOSSIER RÉALISÉ PAR  
FABRICE STEMMER

Une rénovation trop tardive nécessite souvent une élimination totale de l'ancien traitement.



Si l'intervention du peintre avait été faite à temps, ce traitement ne nécessiterait pas un décapage-dégrisage.



## POURQUOI DES CONTRATS?

Les raisons qui ont poussé le GPRB à développer des contrats d'entretien et de surveillance sont multiples :

- Dans 99% des cas, la demande de rénovation des façades ou fenêtres en bois intervient trop tard. Cela implique un travail de préparation des fonds beaucoup plus important (ponçage, décapage, sablage, etc.) et engendre un coût très élevé, d'où l'importance d'intervenir à temps.
- Lors de rénovations, il est rare que l'entreprise de peinture connaisse le système de traitement appliqué initialement. Le risque d'utiliser un produit non compatible ou inapproprié à l'essence du bois est élevé.
- Actuellement, de nombreuses essences de bois sont utilisées dans la construction; elles ont chacune leurs spécificités et ne sont pas compatibles avec tous les types de traitement. La communication et le suivi technique sont indispensables.
- La demande de traitement de lames, fenêtres et decks avec des «saturateurs» incolores a fortement augmenté ces dernières années. Ce système implique un entretien régulier, mais ne nécessite aucune préparation de fonds, ce qui dans le moyen et long terme, diminue fortement le coût d'entretien.

## DEUX TYPES DE CONTRATS

Conscient de ces différents problèmes et des faiblesses dans l'entretien du bois à l'extérieur, le GPRB a développé un concept de contrats d'entretien et de surveillance. Ces contrats permettent au propriétaire d'être soulagé d'un souci technique tout en réduisant fortement les coûts d'entretien dans le moyen et le long terme.

Une commission composée de membres GPRB fabricants de lames, de decks, et de fenêtres, ainsi que des fabricants de peintures a développé deux contrats types finalisés par un avocat spécialisé dans les garanties du bâtiment :

- **Le contrat d'entretien Certibois®**
- **Le contrat de surveillance Certibois®**

Ces deux contrats lient le propriétaire d'un bien immobilier à une entreprise de peinture agréée Certibois®.

## LE CONTRAT D'ENTRETIEN CERTIBOIS®

Moyennant un forfait annuel, l'entreprise de peinture effectue chaque année l'entretien nécessaire des façades, fenêtres et decks en bois.

Ce contrat est spécialement recommandé pour les traitements dont les intervalles de rénovation sont courts, tels que les saturateurs.

Si le fait d'entretenir régulièrement les saturateurs est un inconvénient, il est nettement compensé par de multiples avantages :

- Aucune préparation des fonds (ponçage, sablage, décapage, etc.) n'est nécessaire.
- Les saturateurs s'appliquent en une seule opération mouillée sur mouillé jusqu'à saturation.
- Seuls les éléments exposés aux intempéries et qui commencent à blanchir sont à rénover. Aucune différence d'aspect avec les éléments non rénovés n'est visible.



Le dégrisaillement du bois au Net-Trol permet de repartir sur un support neuf et sain.

- Lors de rénovation des saturateurs teints, la teinte reste identique et ne fonce pas, contrairement aux systèmes de glaciés ou lasures traditionnels.
- Les retouches dues au montage, à des tags ou à des dommages sont invisibles.

Si le contrat d'entretien Certibois® implique un investissement annuel, son coût sur le moyen ou le long terme est nettement inférieur aux systèmes traditionnels grâce à la facilité et la simplicité de son traitement.

De plus, les frais sont répartis sur plusieurs années, plutôt que des montants ponctuels importants.

Ce système de traitement ne peut être recommandé que si l'entretien du bâtiment peut être effectué au moyen d'un pont roulant ou d'une nacelle. La pose régulière d'un échafaudage augmenterait les coûts de manière disproportionnée.

Ce type de contrat permet d'avoir un ouvrage continuellement à l'état de neuf évitant ainsi une dégradation progressive jusqu'à la prochaine rénovation.

Enfin, le contrat d'entretien Certibois® offre une parfaite maîtrise des coûts d'entretien même dans le long terme. Il permet aux pouvoirs publics d'insérer ces charges dans le budget annuel, sans devoir faire de préavis qui souvent, retardent les entretiens nécessaires.



Le ponçage complet ou le sablage d'une façade peut doubler, voire tripler le prix de l'entretien.







L'entretien d'un saturateur incolore se fait sans préparation de fond et ravive le bois blanchi.



Le choix d'un traitement avec un saturateur n'est judicieux que si la façade est facilement accessible et que l'entretien peut être effectué avec un pont roulant ou une nacelle.



### LE CONTRAT DE SURVEILLANCE CERTIBOIS®

Le contrat de surveillance Certibois® est recommandé pour les traitements dont les intervalles de rénovation sont longs ou moyennement longs. Il permet au propriétaire d'être informé à temps de la période optimale d'intervention, afin d'en diminuer les coûts au maximum. Moyennant une prime annuelle, l'entreprise de peinture agréée Certibois® visitera le bâtiment avant le 30 avril de chaque année. Elle contrôlera tous les éléments bois extérieurs, tels que façades, fenêtres ou decks et rédigera un rapport sur l'état de chacun de ces éléments, le cas échéant, elle établira un devis sur les travaux à effectuer durant l'année.

Une fois informé des besoins d'entretien, le propriétaire peut donner l'ordre d'exécuter ou de reporter les travaux et ceci en toute connaissance de cause. Le report peut engendrer des coûts supplémentaires. Il peut également demander une offre à une autre entreprise de peinture.

Le contrat de surveillance offre de multiples avantages :

- Le propriétaire est informé à temps des travaux de rénovation à entreprendre, ce qui diminue considérablement les travaux de préparation et donc les coûts.
- Il fait appel à une entreprise formée à la rénovation de ce type de traitement.



Les façades traitées avec des systèmes à longue durée, tels que peintures couvrantes...



...glacis à pores ouverts...



...ou traitement à l'huile de lin et de poisson, peuvent faire l'objet d'un contrat de surveillance Certibois®.



### LES CONDITIONS POUR L'OBTENTION D'UN CONTRAT

Les contrats d'entretien ou de surveillance Certibois® peuvent être obtenus dans les deux cas suivants :

- Lors d'une construction neuve dont les lames, les fenêtres ou les decks ont été traités industriellement par l'un des fabricants du GPRB. Le contrat peut être signé soit avant, soit au maximum une année après la réception des travaux.
- Lors d'une rénovation complète des éléments extérieurs en bois effectuée par l'entreprise de peinture agréée Certibois® avec pour condition l'élimination totale des anciennes peintures.

L'entreprise de peinture agréée Certibois® ne peut engager sa responsabilité que si le système de traitement a été réalisé dans les règles de l'art soit par elle-même, soit industriellement par des fabricants de lames, des charpentiers ou des fabricants de fenêtres membres du GPRB.

### COMMENT OBTENIR UN CONTRAT?

Un maître de l'ouvrage ou son architecte intéressé par l'obtention d'un contrat pourra obtenir la liste des entreprises agréées Certibois® auprès des charpentiers, des fabricants de lames ou de fenêtres membres du GPRB ou auprès de son organe administratif. Il pourra ainsi demander des offres comparatives pour des contrats d'entretien Certibois® ou choisir une entreprise pour un contrat de surveillance Certibois® dont le forfait est identique pour tous.



Les contrats d'entretien ou de surveillance Certibois® peuvent être obtenus lors d'une construction neuve ...



... ou lors d'une rénovation complète.



**LES ENTREPRISES DE PEINTURE AGRÉES CERTIBOIS®**

Actuellement, plus de 50 entreprises de peinture sont agréées Certibois®. Elles couvrent l'entier de la Suisse romande.

Les fabricants de lames, de fenêtres ou de decks du GPRB qui proposent des contrats Certibois® à leurs clients s'engagent à proposer des entreprises de peinture sérieuses, offrant des prestations de qualité et respectant les prescriptions de rénovation.

Pour être agréée Certibois®, une entreprise de peinture doit remplir plusieurs critères :

- Suivre les cours de formation technique donnés par le GPRB.
- Respecter scrupuleusement les prescriptions techniques du GPRB.
- Ne pas sous-traiter des travaux couverts par le contrat.
- Utiliser les contrats Certibois® sans y apporter de modification.

Les entreprises de peinture agréées Certibois® bénéficient d'un suivi technique par les techniciens des fabricants de produits.

Les entreprises de peinture membres de la fédération, qui sont intéressées par le concept des contrats Certibois® peuvent s'inscrire auprès de l'organe administratif du GPRB.

**CONCLUSION**

Le matériau bois suscite un engouement toujours plus grand dans la construction en Suisse romande.

Les membres du GPRB, fabricants de lames, de fenêtres ou de decks maîtrisent parfaitement ces diverses techniques de traitement du bois et offrent depuis de nombreuses années des produits de très haute qualité.



Les responsables des entreprises de peinture agréées Certibois® suivent les cours de formation technique donnés par le GPRB.

| 5.4 Traitement en glacis à pores ouverts à l'eau   |                                     |  |  |  |   |   |   |   |   | STEMMER SA - 1816 CHALLY-MONTREUX<br>Tél : 021/964.12.21 - fax 021/964.45.19 |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
|--|-------------------------------------|--|--|--|---|---|---|---|---|--|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| AquaGrund BIP - Glacis pour Bois Pentol  |                                     |  |  |  |   |   |   |   |   |  |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
| Objet :  |                                     | Support                                  |  | Essence de bois                          |   | Préparation du bois                     |   | Etat des toris                              |   |  |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
| <input type="checkbox"/> façades   | <input type="checkbox"/> tenières   | <input type="checkbox"/> lames           | <input type="checkbox"/> châliés         | <input type="checkbox"/> chêne           | <input type="checkbox"/> raboté poncé   | <input type="checkbox"/> neuf           | <input type="checkbox"/> champ, bléissement | <input type="checkbox"/> charp. déstruction | <input type="checkbox"/> champ, bléissement | <input type="checkbox"/> champ, bléissement                                  | <input type="checkbox"/> champ, bléissement | <input type="checkbox"/> champ, bléissement | <input type="checkbox"/> champ, bléissement | <input type="checkbox"/> champ, bléissement | <input type="checkbox"/> champ, bléissement | <input type="checkbox"/> champ, bléissement | <input type="checkbox"/> champ, bléissement | <input type="checkbox"/> champ, bléissement |  |
| <input type="checkbox"/> vanta-tots  | <input type="checkbox"/> portes     | <input type="checkbox"/> carrelés        | <input type="checkbox"/> madriers        | <input type="checkbox"/> douglas         | <input type="checkbox"/> brut de sciage | <input type="checkbox"/> gris non peint | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction                                  | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction |  |
| <input type="checkbox"/> barrières balcon  | <input type="checkbox"/> volets     | <input type="checkbox"/> panneaux 3 plis | <input type="checkbox"/> panneaux 3 plis | <input type="checkbox"/> mélèze          | <input type="checkbox"/> brut de sciage | <input type="checkbox"/> gris peint     | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction                                  | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction |  |
| <input type="checkbox"/> mains courantes   | <input type="checkbox"/> decks      | <input type="checkbox"/> .....           | <input type="checkbox"/> .....           | <input type="checkbox"/> red cedar       | <input type="checkbox"/> teck           | <input type="checkbox"/> fariniant      | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction                                  | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction |  |
| <input type="checkbox"/> planchers balcons   | <input type="checkbox"/> .....      | <input type="checkbox"/> .....           | <input type="checkbox"/> .....           | <input type="checkbox"/> sapin autoclavé | <input type="checkbox"/> .....          | <input type="checkbox"/> cloaquage      | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction                                  | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction |  |
| <input type="checkbox"/> .....   | <input type="checkbox"/> .....      | <input type="checkbox"/> .....           | <input type="checkbox"/> .....           | <input type="checkbox"/> .....           | <input type="checkbox"/> .....          | <input type="checkbox"/> fissures       | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction                                  | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction | <input type="checkbox"/> champ, destruction |  |
| N°   | Opération                           | Face à peindre                           | Produit                                  | Teinte Degré de brillance                | Diluant                                 | % de dilution                           | Rendement théorique sur bois                | Ponçage grain                               | Epais. film sac                             | Temps séchage, ponçable à 20°C   | Intervalle recour.                          | Taux humid. du bois                         | Temp. min. air + bois                       | Protect. pluie minimum                      | Arêtes lisses R. 2.5                        | Surf. m²                                    | Quantité produit nécessaire                 |   |  |
| <b>Travaux neufs</b>   |                                     |  |  |  |   |   |   |   |   |  |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
| 1  | dégraisser les poches de résine     | visible                                  | diluant cellulosique                     |  |   |   |   |   | 120   |  | 10 min                                      |   | 10°C  |   |   |   |   |   |  |
| 2  | poncer papier                       |  |  |  |   |   |   |   |   |  |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
| 3  | 1 couche                            | 4 faces visible                          | AquaGrund BIP                            | incoloré                                 | eau                                     | 0%                                      | 200 gr/m²                                   |   | 220   | 24 h   | 24 h  | 1 sem                                       | 15%   | 10°C  | oui   | x 2   |   |   |  |
| 4  | égrenage                            | visible                                  |  |  |   |   |   |   |   |  |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
| 5  | 1 couche                            | 4 faces visible                          | Glacis pour Bois Pentol                  | carte GPB                                | eau                                     | 0%                                      | 100 gr/m²                                   |   |   | 24 h   | 1 mois                                      | 15%   | 10°C  | oui   | x 2   |   |   |   |  |
| 6  | 1 couche                            | visible                                  | Glacis pour Bois Pentol                  | carte GPB                                | eau                                     | 0%                                      | 100 gr/m²                                   |   |   | 24 h   | 1 mois                                      | 15%   | 10°C  | oui   |   |   |   |   |  |
| 7  | 1 couche                            | visible                                  | Glacis pour Bois Pentol                  | carte GPB                                | eau                                     | 0%                                      | 100 gr/m²                                   |   |   | 24 h   |   | 15%   | 10°C  | 24 h  | oui   |   |   |   |  |
| <b>Rénovation</b>  |                                     |  |  |  |   |   |   |   |   |  |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
| 1  | brosser à la flex ou poncer         | visible                                  |  |  |   |   |   |   | 120   |  |   |   |   |   |   |   |   |   |  |
| 2  | retouche du bois mis à nu           | visible                                  | AquaGrund BIP                            | incoloré                                 | eau                                     | 0%                                      |   |   |   | 24 h   | 24 h  | 1 sem                                       | 15%   | 10°C  | oui   |   |   |   |  |
| 3  | retouche de teinte du bois mis à nu | visible                                  | Glacis pour Bois Pentol                  | carte GPB                                | eau                                     | 0%                                      |   |   |   | 24 h   | 1 mois                                      | 15%   | 10°C  |   | oui   |   |   |   |  |
| 4  | 1 couche                            | visible                                  | Glacis pour Bois Pentol                  | carte GPB                                | eau                                     | 0%                                      | 100 gr/m²                                   |   |   | 24 h   | 1 mois                                      | 15%   | 10°C  |   | oui   |   |   |   |  |
| 5  | 1 couche                            | visible                                  | Glacis pour Bois Pentol                  | carte GPB                                | eau                                     | 0%                                      | 100 gr/m²                                   |   |   | 24 h   |   | 15%   | 10°C  | 24 h  | oui   |   |   |   |  |
| Remarques : L'incoloré 01 seul et le blanc chaux ne sont pas applicable à l'extérieur. Sur du bois sablé, saturer le support avec du Stabilo FFF, séchage 1 semaine puis appliquer la première couche de Glacis pour Bois Pentol en incoloré 01. |                                     |  |  |  |   |   |   |   |   |  |   |   |   |   |   |   |   |   |  |

Chaque système de traitement pour façades, decks et fenêtres fait l'objet d'une prescription technique détaillée pour l'application et l'entretien.

Conscient de l'image négative que représentait l'entretien du bois dans le public, le GPRB a définitivement résolu ce problème en offrant à ses clients des solutions efficaces et économiques grâce aux contrats d'entretien et de surveillance Certibois®.

Les conseillers techniques du GPRB travaillent en collaboration avec les entreprises de peinture agréées Certibois®, afin de déterminer au mieux les travaux à effectuer.



## QUI EST LE GPRB ?

Le GPRB, Groupement pour la Promotion des Revêtements Bois, a été fondé en 1999 et couvre toute la Suisse romande.

Il est formé de plusieurs sections :

### Section «lames»

Membre fondateur du GPRB, elle comprend les divers fabricants de lames

### Section «fenêtres»

Les principaux fabricants de fenêtres industrielles, dont les anciennes entreprises du Label Wood 4

### Section «charpente»

Entreprises de charpente, poseurs de lames et de decks

### Section «parqueteurs»

Entreprises poseurs de decks

### Section «peinture»

Plus de 50 entreprises de peintures formées et agréées par le GPRB pour l'utilisation des contrats Certibois®?

### Section «fabricants»

Les divers fabricants de produits pour le traitement du bois et leur distributeur pour la Suisse. Ils développent et innovent en étroite collaboration avec les membres du GPRB, des systèmes toujours plus performants et plus respectueux de l'environnement.

## OBJECTIF DU GPRB

L'objectif principal du GPRB est la promotion des façades, des fenêtres et des decks en développant des produits finis de très haute qualité.

Les moyens mis en oeuvre sont :

- Le regroupement des synergies et l'échange des expériences techniques entre chaque membre du GPRB.
- Une collaboration étroite avec les fournisseurs de produits.

- L'élaboration de textes de soumission corrects et précis sur le traitement du bois pour les architectes.
- La création d'un site de références sur internet avec présentation de réalisations.
- La création d'une caisse de 72 échantillons de références utilisée par les architectes, les charpentiers poseurs et les fabricants de lames.
- Une exposition permanente sur les divers traitements disponibles pour les lames, fenêtres et decks.
- Des conseillers techniques disponibles pour le conseil aux architectes et maîtres d'état.



Une exposition des divers traitements de façades, decks et fenêtres en bois est à disposition des architectes et maîtres d'état. Elle permet d'être conseillé et d'établir des choix de traitements de qualité.



Caisse échantillons **G.P.R.B.**



De nombreux bureaux d'architecture et d'entreprises de charpente possèdent la caisse échantillons GPRB.





Le contrat d'entretien Certibois® permet au propriétaire d'avoir son bâtiment à l'état de neuf, année après année.



La liste des entreprises de peintures agréées «Certibois®» peut être obtenue auprès de l'organe administratif du GPRB à l'adresse suivante:



## GPRB

CP 33  
1816 Chailly-sur-Montreux  
Tél : 021/964'12'21  
Fax : 021/964'45'19  
e-mail : [info@stemmersa.ch](mailto:info@stemmersa.ch)